



## A L'ATTENTION DES CLUBS

- ➔ La C.S.O. Nationale, vous rappelle que **les chaussures à pointes au Javelot**, ne devront pas dépasser **12 mm** (règle 143.4 du règlement sportif fédéral). **Sur le terrain d'échauffement qui est en synthétique (pas de chaussures à pointes).**
- ➔ Le port du maillot du club est OBLIGATOIRE (aucun maillot de l'Équipe de France ne sera admis).
- ➔ La remise des dossards se fera le vendredi 28 février de 9h00 à 18h00, le samedi 1<sup>er</sup> mars de 9h00 à 18h00, et le dimanche 02 mars de 8h00 à 15h15. Le dossard devra être porté visiblement sur la poitrine ou sur le dos de l'athlète fixé par des épingles à nourrice.
- ➔ Il est formellement interdit d'introduire dans l'arène (piste et les différentes aires de concours) les appareils suivants : téléphones portables, ordinateurs ou tout appareil similaire (règle 144.2 du règlement sportif fédéral). Une consigne sera mise en place à la chambre d'appel, avec une fermeture aux jours et horaires suivants : le vendredi 18h00 - le samedi à 18h45 - le dimanche à 17h15).
- ➔ **Le local matériel fermera une heure après la fin du dernier concours de chaque journée. Merci de prévoir rapidement la récupération de vos engins personnels !**
- ➔ Il est rappelé que l'accès aux différentes aires de compétitions est interdit aux accompagnateurs et aux entraîneurs (sauf zone de coaching spécifique).
- ➔ Les athlètes ont la possibilité de déposer leur engin personnel de lancer au local matériel pour vérification d'usage au plus tard 2h00 avant le début de leur concours.